



Choisir un standiste engagé RSE – Checklist à destination des exposants

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre démarche responsable, nous encourageons vivement les exposants à sélectionner des prestataires (standistes) engagés dans une démarche RSE concrète et mesurable.

Afin de vous accompagner dans votre choix, nous vous proposons la checklist ci-dessous. Elle vous permettra d'identifier un partenaire aligné avec les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques de votre participation.

CHECKLIST – Choisir un standiste responsable

1. Conception & matériaux

- Utilisation de matériaux réemployables, recyclés ou recyclables
- Limitation des moquettes et matières plastiques
- Préférence pour des structures modulaires et réutilisables
- Bois certifié FSC ou PEFC
- Encres et impressions éco-responsables

2. Réemploi & circularité

- Capacité à stocker et réutiliser votre stand sur plusieurs éditions
- Solutions de location plutôt que fabrication à usage unique
- Plan de valorisation ou recyclage des déchets/matériaux post-événement : partenariats avec des associations, ressourceries etc
- Proposition de mobilier en location ou issu de l'économie circulaire (réemployés, réutilisés, upcyclés etc)

3. Transport & logistique

- Optimisation du transport (groupage, proximité géographique du lieu de stockage du Palais des Congrès)
- Utilisation de véhicules à faibles émissions (électriques, biofuel, GNV etc)
- Réduction des emballages

4. **Consommation énergétique**

- Éclairage LED basse consommation
- Optimisation des besoins électriques
- Solutions digitales moins énergivores

5. **Engagement social & éthique**

- Politique RSE formalisée et communicable
- Certifications (ISO 20121, ISO 14001, label RSE, etc.)
- Conditions de travail responsables (équipes internes / sous-traitance)
- Ancrage local et recours à des fournisseurs de proximité

6. **Transparence & mesure**

- Capacité à fournir des données d'impact (bilan carbone simplifié, poids des matériaux utilisés en conception, poids des déchets, taux de réemploi...)
- Capacité à fournir des documents de preuve de seconde vie : recyclage, réemploi, justificatif de dons ...

Nous vous invitons à échanger avec votre standiste en amont afin d'intégrer ces critères dès la phase de conception. Un stand éco-conçu permet non seulement de réduire l'impact environnemental, mais aussi d'optimiser les coûts sur le long terme grâce au réemploi et à la modularité.

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question relative à cette démarche.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du congrès sur l'adresse info@lesjdp.fr pour toutes vos questions.